

ADMIS **CRPE**

CONCOURS
2027-2028
L3

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Tout le cours

Français • Mathématiques
Exposé disciplinaire • EPS • Entretien



OFFERT

100 QCM et flashcards
interactifs en ligne



Tous les savoirs disciplinaires



Méthodologie des épreuves



Plannings de révisions



Conseils de formateurs

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

ADMIS CRPE

**CONCOURS
2027-2028
L3**

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Tout le cours

Français • Mathématiques
Exposé disciplinaire • EPS • Entretien

Ouvrage dirigé par Marc Loison

Docteur en histoire de l'éducation et sciences de l'éducation,
maître de conférences honoraire en histoire contemporaine de l'université d'Artois,
ancien conseiller pédagogique chargé de mission académique pour l'éducation prioritaire,
ancien président de jury CRPE

Coordonné par Audrey Hennart

Professeure agrégée de lettres en INSPE, docteur en littérature

Éric Greff

Professeur agrégé de mathématiques
en INSPE, docteur en didactique
de l'informatique

André Mul

Professeur honoraire de mathématiques

Haimo Groenen

Professeur agrégé d'EPS,
maître de conférences en STAPS,
CIREL-RECIFES (ULR 4354),
INSPE Lille-Nord de France

Isabelle Pasquier

Professeure certifiée de lettres en INSPE,
ancienne responsable pédagogique de site
IUFM ayant fait fonction d'inspectrice
de l'Éducation nationale

Vuibert

Ressources numériques pour réussir le CRPE



Téléchargez gratuitement sur
www.Vuibert.fr/site/223699 :

- 50 QCM interactifs ;
- 50 flashcards interactives.

ISBN : 978-2-311-22369-9

ISSN : 2109-7658

Maquette : Caroline Joubert (Atelier du livre), adaptation Séverine Tanguy

Composition : So'Graph

Vuibert s'engage
durablement pour l'environnement



Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

Dans le cas où le livre comporte des ressources numériques en ligne, ces dernières sont des compléments offerts à l'achat du livre. Par respect du droit d'auteurs, ces ressources sont incessibles, interdites de reproduction et réservées à un usage strictement personnel. Elles sont soumises aux conditions d'utilisation en vigueur (CGU) accessibles sur notre site et peuvent, pour des raisons commerciales, légales, d'évolution technique ou de contenu, être supprimées ou interrompues à tout moment, sans garantie de maintien ou de compensation.

Dans le cas où les QR codes et liens hypertextes permettent d'accéder à des sites internet tiers, la responsabilité des éditions Vuibert n'est pas engagée, notamment quant à leur éventuel dysfonctionnement ou à leur indisponibilité d'accès.



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Le « photocopillage », c'est l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le « photocopillage » menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite. Des photocopies payantes peuvent être réalisées avec l'accord de l'éditeur.

S'adresser au Centre français d'exploitation du droit de copie : 20, rue des Grands-Augustins, F-75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70

© Vuibert – juillet 2026 – 5, allée de la 2^e DB – 75015 Paris

Site Internet : <http://www.vuibert.fr>

Sommaire

pour se repérer

Travail
réalisé



Avant-propos

► Les épreuves du CRPE en licence 3	9	☐
---	---	--------------------------



PARTIE 1

Réussir la partie français de la première épreuve d'admissibilité

► Présentation de l'épreuve	12	☐
► Programme	13	☐
► Planning de révisions	16	☐
► Tout le cours : grammaire de phrase	17	☐
① Les classes grammaticales ou natures	18	☐
② La phrase	28	☐
③ Les fonctions dans la phrase	36	☐
④ Le nom et le groupe nominal	43	☐
⑤ L'adjectif	49	☐
⑥ La phrase complexe	52	☐
⑦ Le verbe	58	☐
⑧ La ponctuation	71	☐
► Tout le cours : grammaire de texte	75	☐
① Le système énonciatif	76	☐
② Les paroles rapportées	80	☐
③ La structure du texte	83	☐
④ Les reprises anaphoriques	86	☐
► Tout le cours : lexique et compréhension lexicale	89	☐
Retour sur le document de cadrage	90	☐
① Les procédés de formation des mots	91	☐
② L'emprunt	99	☐
③ Les relations formelles entre les mots	101	☐

4 Les relations sémantiques entre les mots	102	☐
5 La polysémie	103	☐
6 Les figures de style	104	☐
► Tout le cours : réflexion et développement	107	☐
Retour sur le document de cadrage	108	☐
Méthodologie	110	☐



PARTIE 2

Réussir la partie mathématiques de la première épreuve d'admissibilité

► Présentation de l'épreuve	114	☐
► Programme	115	☐
► Planning de révisions	116	☐
► Tout le cours : nombres	117	☐
1 Nombres et opérations	118	☐
2 Multiples et diviseurs	124	☐
3 Fractions, nombres rationnels et écritures fractionnaires	129	☐
4 Éléments de calcul algébrique	132	☐
5 Étude de quelques fonctions numériques	137	☐
6 Équations et systèmes d'équations	142	☐
► Tout le cours : géométrie	147	☐
1 Les bases de la géométrie plane	148	☐
2 Constructions avec la règle et le compas	153	☐
3 Triangles et polygones	158	☐
4 Cercles et disques	164	☐
5 Le théorème de Pythagore	169	☐
6 Le théorème de Thalès	172	☐
7 Transformations du plan	176	☐
8 Les solides	182	☐
9 Vecteurs et translation	191	☐
► Tout le cours : grandeurs et gestion des données	193	☐
1 Les grandeurs usuelles	194	☐
2 La proportionnalité	199	☐

► Tout le cours : statistiques et probabilités	203	☐
① Statistiques	204	☐
② Éléments de probabilités	216	☐
► Tout le cours : algorithmique et programmation	221	☐

PARTIE 3

Réussir la première épreuve d'admission d'exposé disciplinaire

► Présentation de l'épreuve	226	☐
► Tout le cours : quelques outils de mobilisation de notions en vue de l'exposé disciplinaire en français	233	☐
① L'oral au cycle 4	234	☐
② Lire au cycle 4	238	☐
③ Écrire au cycle 4	262	☐
④ Comprendre le fonctionnement de la langue au cycle 4	267	☐
► Tout le cours : quelques outils de mobilisation de notions en vue de l'exposé disciplinaire en mathématiques	273	☐
① La numération	277	☐
② Les décimaux	280	☐
③ Les champs additif et soustractif	288	☐
④ Le champ multiplicatif et la division	294	☐
⑤ La proportionnalité	309	☐
⑥ Les grandeurs et mesures	316	☐
⑦ Les éléments de base de la géométrie plane et les figures usuelles	322	☐
⑧ Les quadrillages et la symétrie	326	☐
⑨ Les solides	329	☐
⑩ La résolution de problème	332	☐





PARTIE 4

Réussir la partie EPS de la seconde épreuve d'admission

► Présentation de l'épreuve	340	☐
► Planning de révisions	342	☐
► Tout le cours : les fondements de l'EPS en tant que discipline d'enseignement	343	☐
① Définitions et spécificités de l'EPS	344	☐
② Programmes scolaires et textes officiels	347	☐
③ Les moyens éducatifs de l'EPS : les APSA	357	☐
④ La promotion de la santé et du bien-être à l'école et en EPS ..	359	☐
⑤ EPS, cultures sportive, corporelle et citoyenne	368	☐
► Tout le cours : connaissances sur l'EPS et les APSA à l'école	373	☐
① Connaissances scientifiques sur l'enfant et l'activité physique .	374	☐
② Analyse didactique des APSA : le cas des activités aquatiques .	391	☐
③ Sécurité, EPS et APSA	399	☐



PARTIE 5

Réussir la partie entretien de la seconde épreuve d'admission

► Présentation de l'épreuve	404	☐
► Planning de révisions	409	☐
► Tout le cours : transmettre et incarner les valeurs de la République et les exigences du service public	411	☐
① Droits et obligations des fonctionnaires	412	☐
② Valeurs, principes et symboles de la République	413	☐
③ Histoire, sens et enjeux du principe de laïcité	416	☐
④ Laïcité à l'école	418	☐
⑤ Éducation aux droits de l'homme	421	☐
⑥ Lutte contre les discriminations et les stéréotypes	423	☐
⑦ Promotion de l'égalité filles-garçons	425	☐
⑧ Grandes lois scolaires. Dates-clés	426	☐

► **Tout le cours : se projeter dans le métier**

de professeur des écoles 427

- ❶ Institution scolaire : administration et hiérarchie 428
- ❷ Fonctionnement de l'école primaire 429
- ❸ Enjeux des politiques éducatives 433
- ❹ Établissement et rôle des différents conseils 436
- ❺ École, protection et prévention 437
- ❻ Équipe éducative, équipe pédagogique 440
- ❼ Droits et obligations de la communauté éducative 442
- ❽ Relations avec les parents 443
- ❾ Partenaires de l'école 445

► **Tout le cours : comprendre les grands enjeux liés**

à la transition écologique 447

- ❶ Histoire de la transition écologique 448
- ❷ Enjeux de la transition écologique 450
- ❸ Éducation au développement durable
et à la transition écologique 452

► **Tout le cours : appréhender l'épanouissement de l'élève**

dans toutes ses dimensions 457

- ❶ Une école bienveillante 458
- ❷ Une école visant l'équité 460
- ❸ Une école inclusive 461
- ❹ Prise en compte pédagogique et didactique
des neurosciences émotionnelles et affectives 463



Avant-propos

Le concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) vient d'être modifié tant dans ses contenus que dans ses objectifs. Il est désormais ouvert dès le niveau bac +3.

L'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles précise que les épreuves écrites d'admissibilité et orales d'admission prennent appui sur un programme publié sur le site du ministère chargé de l'Éducation nationale. On attend du candidat qu'il maîtrise **l'ensemble des connaissances du cycle 4**. Cet ouvrage permet de traiter la première épreuve écrite d'admissibilité et les deux épreuves orales d'admission.

La **première épreuve écrite d'admissibilité** comporte deux parties indépendantes portant respectivement sur le **français** et les **mathématiques**. Elle vise à évaluer les connaissances disciplinaires du candidat.

La **première épreuve d'admission** consiste en un **exposé suivi d'un échange avec le jury**. L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques, s'appuyant sur un ou plusieurs documents fournis par le jury. L'échange permet au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles à la suite de l'exposé et peut porter sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion objet de l'exposé.

La **seconde épreuve** d'admission comporte deux parties. La première partie est consacrée à l'**éducation physique et sportive**. Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques, sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant. Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat.

La deuxième partie de la seconde épreuve orale d'admission est consacrée à un **entretien avec le jury**. Elle débute par une présentation (motivation, éléments de parcours et expériences du candidat). Elle se poursuit par un entretien et un échange portant sur l'appréhension des valeurs de la République et sur l'aptitude du candidat à se projeter dans le métier de professeur des écoles, à transmettre et incarner les exigences du service public, à comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique et enfin à appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Les épreuves du CRPE en licence 3

Deux épreuves écrites d'admissibilité	
Épreuve écrite 1 : Français/Mathématiques Notée sur 20. Coefficient 5. Durée : 4 heures	
– Français (10 pts) : support : texte de 500 mots max 3 phases : étude de la langue, lexicologie, courte rédaction sur texte – Maths (10 pts) : exercices/problèmes niveau cycle 4	Une note égale ou inférieure à 2,5 dans l'une des deux parties est éliminatoire.
Épreuve écrite 2 : 3 disciplines au choix parmi 4 Notée sur 20. Coefficient 3. Durée : 4 heures	
– Choix entre : Histoire-Géo/EMC, Sciences/Techno, Arts, Langue vivante (niveau B1 CECRL) – Évaluation : connaissances, analyse, expression à partir de documents	Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire

Deux épreuves orales d'admission	
Épreuve orale 1 : Français ou Maths (au choix) Notée sur 20. Coefficient 5. Durée : 1 heure. Préparation : 1 heure	
– Exposé (20 min) : mobilisation d'une notion à partir de documents – Échange (40 min) : approfondissement, élargissement disciplinaire	La note 0 est éliminatoire
Épreuve orale 2 : EPS et entretien Notée sur 20. Coefficient 3. Durée totale : 55 min. EPS : 20 min. Entretien : 35 min. Préparation : 10 min.	
– EPS (8 pts) : exposé + échange sur une question au choix parmi 2. (thèmes : culture sportive, corporelle, citoyenne) – Entretien (12 pts) : parcours, valeurs, mise en situation	La note 0 dans l'une des 2 parties est éliminatoire.

Afin d'assurer au mieux l'entraînement à la première épreuve écrite d'admissibilité et aux deux épreuves orales d'admission, et de se projeter dans le métier de professeur des écoles, le candidat au CRPE-L3 trouvera dans ce manuel tous les éléments de cours indispensables à savoir :

- pour l'épreuve écrite de français : grammaire de phrase, grammaire de texte, lexique et compréhension lexicale et enfin réflexion et développement à partir d'un texte ;
- pour l'épreuve écrite de mathématiques : nombres, géométrie, grandeurs et gestion de données, statistiques et probabilités et enfin algorithmique et programmation ;
- pour l'exposé disciplinaire : quelques outils d'explicitation et de mobilisation des principales notions de français et de mathématiques ;
- pour l'épreuve orale d'EPS : connaissances relatives aux trois cultures (sportive, corporelle et citoyenne) ;
- pour l'entretien avec le jury : valeurs de la République, exigences du service public, enjeux de la transition écologique et enfin épanouissement de l'élève.

Notons enfin que ce manuel est en parfaite conformité avec les nouveaux programmes de français et de mathématiques du cycle 4. Ces derniers seront mis

progressivement en application : en cinquième à la rentrée 2026, en quatrième à la rentrée 2027 et pour finir en troisième à la rentrée 2028.

Les auteurs de cet ouvrage et moi-même espérons que ce manuel ainsi conçu, en conformité avec les sujets zéro actuellement disponibles, vous permettra de vous entraîner efficacement et en toute sérénité à la première épreuve écrite d'admissibilité et aux deux épreuves orales d'admission du CRPE-L3.

Sa mise en œuvre éditoriale n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse de Kévin Lacroix et Mathilde Capretti, que je tiens ici personnellement à remercier.

Marc Loison
Directeur de l'ouvrage

PARTIE 1



Réussir la partie français de la première épreuve d'admissibilité

Coefficient 

Présentation de l'épreuve	12
Programme.....	13
Planning de révisions	16
Tout le cours	17



Présentation de l'épreuve

1 Le texte officiel

L'arrêté du 17 avril 2025 fixe les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles.

« La première partie de l'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) n'excédant pas cinq cents mots. Elle comporte trois phases :

- une phase consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- une phase consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré. »



CONSEIL DU FORMATEUR

Lisez la présentation officielle des épreuves sur le site Légifrance, dans la rubrique Publications officielles, *Journal officiel*, NOR : MENH2511180A

2 Des questions pratiques

Les disciplines français et mathématiques sont désormais associées dans une même épreuve d'une durée de quatre heures. Vous disposez d'une certaine souplesse quant à la gestion du temps, mais il faut veiller à un équilibre relatif dans le traitement des deux champs disciplinaires. Entraînez-vous régulièrement et progressivement pour déterminer vos points forts et vos fragilités, et anticiper la manière dont vous allez organiser votre travail le jour J.

Le descriptif de la partie « français » de la première épreuve d'admissibilité du CRPE met l'accent sur les connaissances disciplinaires (syntaxe, grammaire, orthographe, lexique) et sur les compétences rédactionnelles des candidats. Elle prend appui sur le programme de français en vigueur au cycle 4. Il est recommandé aux candidats de faire le point sur les notions abordées dans ces programmes et de s'appuyer sur la *La Grammaire du français : terminologie grammaticale*¹ disponible sur Éduscol pour préparer les parties A1 et A2 de l'épreuve.

1. Philippe Monneret et Fabrice Poli (sous la direction de), *La Grammaire du français : terminologie grammaticale*, Eduscol, « Les guides fondamentaux pour enseigner », 2021, <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>



Programme

1 Syntaxe, grammaire, orthographe

Cette partie de l'épreuve vise à évaluer :

- la connaissance de la syntaxe de la phrase (phrase simple, complexe, juxtaposition, coordination, subordination) et la capacité à opérer des manipulations et des transformations (ex. : transformer deux propositions juxtaposées en propositions coordonnées, faire apparaître un lien de subordination...) ;
- la précision des connaissances grammaticales des candidats (questionnements sur les classes et fonctions grammaticales, la délimitation des groupes syntaxiques de la phrase, sur le verbe...) ;
- la capacité à mobiliser des règles orthographiques dont la connaissance fait partie des attendus du programme de cycle 4 (réécrire un passage du texte en respectant les chaînes d'accord, justifier une terminaison en s'appuyant sur une terminologie précise...).

A. Grammaire de phrase

■ Les classes grammaticales ou natures :

- Identification, selon leur nature, des mots suivants : les verbes, les noms, les déterminants (articles définis et indéfinis, déterminants possessifs, démonstratifs, interrogatifs), les adjectifs qualificatifs, les pronoms (personnels, possessifs, relatifs, démonstratifs et interrogatifs), les adverbes, les prépositions.
- Utilisation adéquate de la substitution pronominale, ainsi que des conjonctions de coordination et autres mots de liaison (adverbes).

■ **La phrase.** Identification des phrases simples et complexes, des propositions dans la phrase complexe, des types et formes de phrases, de la voix active et de la voix passive, utilisation pertinente des signes de ponctuation.

■ **Les fonctions dans la phrase.** Identification du verbe, de son sujet et des compléments d'objet direct, indirect, second ainsi que de l'attribut du sujet, identification des compléments circonstanciels.

■ **Le nom et le groupe nominal.** Identification des éléments du groupe nominal et de leurs fonctions : déterminant, adjectif et proposition subordonnée relative en fonction épithète, complément du nom.

■ **L'adjectif.** Connaissance de la morphologie et de la syntaxe de l'adjectif, de la notion de degré de l'adjectif.

■ **Les propositions dans la phrase complexe.** Identification de la phrase complexe, compréhension des notions de juxtaposition, de coordination, de subordination, identification des différents types de propositions subordonnées et de leurs fonctions grammaticales.

■ **Le verbe :**

- Connaissance du vocabulaire relatif à la compréhension des conjugaisons.
- Compréhension des notions de temps et de mode.
- Repérage dans un texte des temps simples et des temps composés, compréhension de leurs règles de formation.
- Compréhension de la valeur des temps verbaux.
- Connaissance des différents signes de ponctuation et de leur valeur.



FOCUS

Les manipulations syntaxiques

Il est attendu d'un candidat au CRPE qu'il soit en mesure d'appuyer son analyse grammaticale sur les principales manipulations syntaxiques qui sont :

- La substitution : par exemple remplacer un groupe nominal par un pronom personnel, pour identifier le groupe sujet.

EX. : Les oiseaux chantent. → Ils chantent.

- Le déplacement permet d'identifier les compléments circonstanciels.

EX. : Demain, nous prendrons le train. → Nous prendrons le train demain.

- La suppression permet d'identifier les éléments facultatifs sur le plan syntaxique, mais qui induisent des précisions ou des changements au niveau du sens. C'est le cas des expansions du nom ou des compléments circonstanciels.

EX. : Dans sa niche, le chien des voisins mange sa délicieuse pâtée. → Le chien mange sa pâtée.

- L'addition, opération inverse de la précédente, permet également de signaler les éléments facultatifs sur le plan syntaxique.

EX. : Le vendeur nous indique une machine. → Le jeune vendeur du magasin nous indique une machine à laver assez chère.

- L'encadrement, qui consiste à encadrer un élément de la phrase pour en déterminer la classe ou la fonction grammaticale.

EX. : Le chat dort sur le mur. → C'est le chat qui dort sur le mur. (encadrement par « c'est... qui » pour identifier le groupe sujet)

B. Orthographe

- Grammaticale : connaissance et utilisation à bon escient des marques de l'accord dans le groupe nominal (accord en genre et en nombre entre le déterminant, le nom et l'adjectif), des particularités des marques du pluriel de certains noms et de certains adjectifs ; connaissance des règles de l'accord en nombre et en personne entre le sujet et le verbe, des règles d'accord du participe passé construit avec être et avoir (cas particulier du complément d'objet placé avant le verbe).
- Lexicale : connaître les correspondances grapho-phoniques, l'orthographe des mots fréquents et irréguliers, reconnaître les régularités dans l'écriture des mots, expliquer l'orthographe d'un mot par sa formation ou son étymologie.

C. Grammaire de texte

- Le système énonciatif
- Les reprises anaphoriques
- Les paroles rapportées
- La structure du texte

2 Lexique

■ Les procédés de formation des mots

La dérivation

La composition

La conversion

Les autres procédés de formation des mots

■ L'emprunt

Les mots hérités

Les mots empruntés aux langues régionales ou étrangères

■ Les relations formelles entre les mots

L'homonymie, l'homographie, l'homophonie

La paronymie

■ Les relations sémantiques entre les mots

La synonymie

L'antonymie

La hiérarchie de sens : hyponymie et hyperonymie

■ La polysémie

■ Les figures de style

3 Réflexion et développement

La troisième partie de l'épreuve écrite de français s'appuie sur le programme de cycle 4, notamment sur la partie « culture littéraire et artistique ». On attendra que le candidat ait pris connaissance des perspectives annuelles proposées dans le programme de cycle 4, des questionnements associés à chaque année, et ait lu quelques-unes des œuvres qui y sont associées.

Si le sujet zéro proposé sur le site du ministère utilise la dénomination « expression écrite » pour la troisième partie de l'épreuve, les concepteurs des sujets de concours ont choisi l'intitulé « réflexion et développement » qui reste proche de celui utilisé pour le concours M2 qui a cours jusqu'en 2027.



Planning de révisions

Périodes	Thèmes à étudier	Nos outils
Période 1 Septembre à novembre	Grammaire de phrase : – les classes grammaticales – la phrase Lexique : – dérivation et composition – les autres procédés de formation des mots – l'emprunt	p. 18 p. 28 p. 91 p. 98 p. 99
Période 2 Décembre à mi-janvier	Grammaire de phrase : – les fonctions dans la phrase – le groupe nominal – l'adjectif Lexique : – les relations formelles entre les mots – les relations sémantiques entre les mots	p. 36 p. 43 p. 49 p. 101 p. 102
Période 3 Mi-janvier à février	Grammaire de phrase : – la phrase complexe – le verbe Lexique : – la polysémie	p. 52 p. 58 p. 103
Période 4 Mars	Grammaire de texte Révisions générales	p. 75

Toute l'année : s'assurer d'une bonne maîtrise des règles orthographiques, lexicales et grammaticales, et développer sa culture littéraire et artistique en s'appuyant notamment sur le programme de français du cycle 4.

Grammaire de phrase

Tout le cours

1. Les classes grammaticales ou natures	18
2. La phrase	28
3. Les fonctions dans la phrase	36
4. Le nom et le groupe nominal	43
5. L'adjectif	49
6. La phrase complexe	52
7. Le verbe	58
8. La ponctuation	71



Tout le cours

1. Les classes grammaticales ou natures



NOTE DU FORMATEUR

Ce chapitre se propose d'établir une typologie générale des classes de mots. Les particularités sémantiques, syntaxiques et morphologiques de la plupart d'entre eux seront explicitées et développées dans les chapitres suivants.

■ Mise au point terminologique

La notion de « nature » est héritée de la grammaire traditionnelle, qui regroupe des éléments hétérogènes suivant des critères morphologiques, sémantiques et syntaxiques. L'hétérogénéité des classifications ainsi proposées pose problème, notamment parce qu'un même mot, qui fait l'objet d'une entrée unique dans le dictionnaire, peut avoir plusieurs natures.

EX : Tout est perdu. / Il est tout content.

Dans une perspective linguistique, on parlera plutôt de « classes grammaticales », leur but étant de créer des regroupements stables, définis par :

- les propriétés communes des mots appartenant à une même classe grammaticale ;
- la possibilité de les substituer les uns aux autres dans une même phrase ou un même groupe syntaxique.

EXEMPLES :

Grammaire traditionnelle	Linguistique
La grammaire traditionnelle parle d'adjectifs possessifs et démonstratifs. EX : <u>ses</u> chaussures ; <u>cette</u> table. Il est pourtant difficile d'associer ces mots à la classe des adjectifs, car le remplacement de « ses » ou de « cette » par un mot appartenant à cette classe grammaticale est impossible.	La linguistique regroupe sous l'appellation « déterminants » les articles et les déterminants possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, numéraux, exclamatifs (dits « adjectifs » dans la grammaire traditionnelle), en raison des critères syntaxiques qu'ils partagent et des permutations possibles. EX : <u>ses</u> chaussures ; <u>les</u> chaussures ; <u>plusieurs</u> chaussures. De fait, la terminologie « adjectif » pour désigner les mots appartenant à cette classe grammaticale a disparu des programmes.

On sépare généralement les classes grammaticales en deux grandes catégories : les mots **variables** et les mots **invariables**.

1 Les mots variables

A. Les noms

a. Les noms communs

Les noms communs sont généralement précédés d'un déterminant qui en précise le genre et le nombre. Ils désignent des êtres, des idées, sentiments, émotions... ou des objets qui partagent un certain nombre de caractéristiques. **EX** : chat ; bonheur ; jalousie ; voiture.

b. Les noms propres

Ils viennent illustrer la difficulté à classer les mots par « nature », dans la mesure où ils sont généralement, à l'inverse des noms communs, invariables et employés sans déterminant, notamment pour les prénoms (**EX** : Pierre, Camille, Nicolas) et les noms de ville (**EX** : Paris, Londres, Pékin).

Certains noms propres (les noms de pays) peuvent être précédés de l'article défini (**EX** : la France, le Japon) et les noms désignant un groupe d'individus appartenant à une même communauté sont assimilés à des noms propres et commencent à ce titre par une majuscule (**EX** : les Français, les Londoniens, les Espagnols...).

B. Les déterminants

D'après la *Grammaire méthodique du français*¹, « le déterminant se définit comme le mot qui doit nécessairement précéder un nom commun pour constituer un groupe nominal bien formé dans la phrase de base ». Cela signifie qu'il s'agit d'un constituant obligatoire du groupe nominal dans sa forme canonique, sans lequel l'énoncé produit devient agrammatical. **EX** : La petite fille joue. / * Petite fille joue².

Le déterminant :

- s'accorde en genre et en nombre avec le nom ;
- est toujours placé en première position dans le GN canonique.

a. Les articles

■ Les articles définis : le, la, les, l'

Il convient d'ajouter à ces articles les articles définis contractés :

- au (à + le), aux (à + les) ;
- du (de + le), des (de + les).

On utilise l'article défini quand :

- le GN auquel il appartient renvoie à un élément cité antérieurement. **EX** : Un chien m'a mordu, l'animal n'avait pourtant pas l'air méchant ;
- le GN qu'il introduit renvoie à un élément connu). **EX** : Passe-moi le sel ;
- le GN désigne une généralité. **EX** : La vérité effraie souvent ;
- le nom qu'il détermine est expansé. **EX** : La personne qui m'a reçu était très aimable.

1. Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2018, 7^e éd.

2. L'astérisque vient signaler une phrase agrammaticale.

■ Les articles indéfinis : un, une, des

On utilise l'article indéfini quand :

- le nom qu'il détermine renvoie à un référent qui n'est pas encore connu. **EX :** Un homme est descendu du train ;
- on veut donner au GN ainsi formé une valeur générique. **EX :** Un moment de honte est vite passé.



NOTE DU FORMATEUR

Au pluriel, la forme « des » est réduite à « de » ou « d' » quand l'adjectif est antéposé au nom. **EX :** de grandes jambes ; d'excellentes recettes.

■ L'article partitif

Il est placé devant un nom massif ou non comptable, pour signaler qu'il s'agit d'une partie ou d'une certaine quantité de l'élément désigné par le nom.

EX : du pain ; de la soupe ; de l'eau.



ATTENTION

L'article partitif ne doit pas être confondu avec l'article défini contracté !

EXEMPLES :

- Il mange du pain → « du » est ici un article partitif. « Pain » est un nom massif, la quantité exacte de pain qui a été mangée ne peut être dénombrée.
- La voiture du chauffeur est accidentée → « du » est ici un article défini contracté (de + le), car « chauffeur » est un nom comptable. Il s'agit de désigner une personne particulière, on pourrait compter le nombre de chauffeurs, et associer ce nom à un déterminant numéral (un chauffeur, deux chauffeurs, trois chauffeurs...).

b. Les déterminants démonstratifs

Le déterminant démonstratif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il détermine. Il peut :

- renvoyer à un élément présent dans la situation d'énonciation. **EX :** Cette voiture a failli nous renverser ;
- avoir une valeur anaphorique (renvoyer à un élément antérieur de l'énoncé). **EX :** Nous avons rencontré un homme. Cet homme nous a semblé antipathique.

	Singulier	Pluriel
Masculin	Ce (quand le nom déterminé commence par une consonne) EX : <u>ce</u> cheval Cet (quand le nom déterminé commence par une voyelle) EX : <u>cet</u> arbre	Ces EX : <u>ces</u> chevaux ; <u>ces</u> arbres ; <u>ces</u> chansons
Féminin	Cette EX : <u>cette</u> chanson	



FOCUS

La forme discontinue

Le déterminant démonstratif peut dans certains cas être renforcé par les adverbes « ci » ou « là » après le nom, auquel il est relié par un trait d'union. C'est ce que l'on appelle la **forme discontinue** du déterminant démonstratif. **EX :** cette chaise-ci ; ce train-là.

c. Les déterminants possessifs

Le déterminant possessif actualise le nom en précisant son lien avec une personne grammaticale. Il varie :

- en genre et en nombre en fonction du nom qu'il détermine. **EX :** mon chien ; sa voiture ;
- en fonction de la personne grammaticale à laquelle il renvoie. **EX :** Son frère : le déterminant possessif renvoie à une seule personne / Leur frère : le déterminant possessif renvoie à plusieurs personnes.

Personne représentée	Genre et nombre du nom déterminé		
	Singulier		Pluriel
	Masculin	Féminin	Masculin/Féminin
P1	Mon	Ma	Mes
P2	Ton	Ta	Tes
P3	Son	Sa	Ses
P4	Notre		Nos
P5	Votre		Vos
P6	Leur		leurs

d. Les déterminants numériques

Les déterminants numériques cardinaux indiquent le nombre de référents désignés par le nom. **EX :** Trois cadeaux ; cent voitures.

Seuls les numéraux cardinaux sont considérés comme des déterminants. Les numéraux ordinaux sont considérés comme des adjectifs, car on ne peut les utiliser seuls devant le nom qu'ils déterminent. **EX :** Trois chevaux ; Le troisième cheval ; * Troisième cheval

e. Les déterminants indéfinis

Le déterminant indéfini marque dans le GN une idée floue de quantité ou de qualité concernant le nom qu'il détermine. **EX :** plusieurs gâteaux ; quelques personnes ; aucune idée ; n'importe quel livre ; certains jeux ; tel ami ; nulle raison ; toute raison ; beaucoup de vent.

f. Les déterminants interrogatifs : quel, quelle, quels, quelles

Le déterminant interrogatif s'emploie dans une phrase interrogative, quand l'objet de l'interrogation est le nom déterminé. **EX :** De quelle rumeur parlez-vous ?

g. Les déterminants exclamatifs : quel, quelle, quels, quelles

Le déterminant exclamatif est utilisé dans les phrases de forme exclamative. **EX :** Quelle honte !



FOCUS

Déterminants et pronoms

Il est fréquent, au concours, que des candidats confondent déterminants et pronoms, dont certaines formes sont parfois proches.

EXEMPLES :

- Aucune solution ne me convient / Aucune n'est venue.

Dans la première phrase, « aucune » est un déterminant indéfini, associé au nom « solution », noyau du GN sujet. Dans la deuxième phrase, « aucune » est un pronom, il n'est pas associé à un nom avec lequel il formerait un GN.

- La porte est fermée / Il la voit dans le jardin.

Dans la première phrase, « la » est un article défini, qui détermine le nom « porte », noyau du GN sujet. Dans la deuxième phrase, « la » est un pronom personnel, COD du verbe « voit ».

C. L'adjectif

L'adjectif se rapporte à un mot (nom ou pronom) dont il précise le sens et avec lequel il s'accorde en genre et en nombre. Il peut :

- être un constituant du GN, en ce qu'il complète le nom noyau. **EX :** Une voiture verte ;
- être relié à un nom, un GN ou un pronom par un verbe attributif. Il devient alors un constituant du groupe verbal. **EX :** Elle est méchante.

D. Les pronoms

Un pronom peut :

- remplacer ou reprendre un mot ou un groupe de mots présent dans l'énoncé. Il s'agit alors d'une reprise anaphorique. **EX :** J'ai appelé Marie. Elle ne m'a pas entendu ;
- faire référence à la situation d'énonciation, on parle alors de référence déictique.

EX : Je ne viendrai pas demain.

a. Les pronoms personnels

Caractéristiques des pronoms personnels :

■ Les pronoms personnels de 1^{re} et 2^e personnes sont exclusivement déictiques : l'identification de leur référent dépend de la situation d'énonciation. En revanche, les pronoms de 3^e personne peuvent faire référence à des éléments antérieurs de l'énoncé et être des pronoms de reprise.

■ On distingue deux formes de pronoms personnels : les formes conjointes, qui sont placées près du verbe (**EX :** Je bois du café), et les formes disjointes, essentiellement utilisées dans les phrases de forme emphatique, qui en sont éloignées (**EX :** Toi, tu n'aimes pas le café).

Personnes	Formes conjointes			Formes disjointes	Pronoms réfléchis
	Fonctions grammaticales				
	Sujet	COD	COI		
P1	Je	Me/m'		Moi	Me
P2	Tu	Te/t'		Toi	Te
P3	Il, elle, on	Le, la, l'	Lui + les pronoms adverbiaux « y » et « en » pour des non animés	Lui, elle	Se (forme conjointe)/ Soi (forme disjointe)
P4	Nous	Nous		Nous	Nous
P5	Vous	Vous		Vous	Vous
P6	Ils, elles	Les	Leur + « y » et « en » pour des non animés	Eux, elles	Se (forme conjointe)/ Soi (forme disjointe)

b. Les pronoms possessifs

Personne	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
P1	Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes
P2	Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes
P3	Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
P4	Le nôtre	La nôtre	Les nôtres	
P5	Le vôtre	La vôtre	Les vôtres	
P6	Le leur	La leur	Les leurs	

c. Les pronoms démonstratifs

	Singulier			Pluriel	
	Masculin	Féminin	Neutre	Masculin	Féminin
Formes simples	Celui	Celle	Ce, ça	Ceux	Celles
Formes composées	Celui-ci Celui-là	Celle-ci Celle-là	Ceci Cela	Ceux-ci Ceux-là	Celles-ci Celles-là

d. Les pronoms indéfinis

Pronoms quantifiants			Pronoms identificateurs
Quantité nulle	Quantité indéterminée	Totalité	
Aucun(e), personne, nul(le), rien, pas un(e)...	Quelqu'un, quelque chose, n'importe qui/ n'importe quoi, quelques-un(e)s, plusieurs, d'aucun(e)s, certain(e)s...	Chacun(e) Tout, toute(s), tous	Le, la, les même(s) Tel(le)(s) L'autre, les autres L'un(e), l'autre Les un(e)s, les autres...

e. Les pronoms interrogatifs

Fonction	Formes simples et renforcées	Formes composées
Sujet	Qui, qui est-ce qui EX : <u>Qui</u> me parle ?/ <u>Qui est-ce qui</u> me parle ?	Lequel, laquelle, lequel(le)s EX : <u>Lesquels</u> parlent ?
Attribut	Qui, que/qu', qu'est-ce EX : <u>Qui est-ce</u> ?/ <u>Qu'est-ce que</u> c'est ?	Lequel, laquelle, lequel(le)s EX : <u>Lequel</u> est-ce ?
COD	Qui, que, qu'est-ce que EX : <u>Que</u> regardes-tu ?/ <u>Qu'est-ce que</u> tu regardes ?	Lequel, laquelle, lequel(le)s EX : <u>Laquelle</u> regardes-tu ?
COI	À qui, à quoi, à qui est-ce que, à quoi est-ce que De qui, de quoi, de qui est-ce que, de quoi est-ce que EX : <u>À quoi</u> penses-tu ?/ <u>De qui est-ce que</u> tu parles ?	Auquel, à laquelle, auquel(le)s EX : <u>Auquel</u> penses-tu ?

f. Les pronoms relatifs

Fonction grammaticale	Formes simples (ne varient pas selon le genre et le nombre de l'antécédent)	Formes composées (varient selon le genre et le nombre de l'antécédent)
Sujet	Qui EX : L'homme <u>qui</u> est venu n'avait pas l'air gentil.	Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles EX : Cet homme, <u>lequel</u> est venu hier, n'avait pas l'air gentil.
COD	Que EX : Le chien <u>que</u> nous avons croisé hier a l'air méchant.	
COI	À qui/à quoi, de qui/de quoi, par qui/par quoi EX : La personne <u>à qui</u> j'ai écrit ne m'a pas répondu.	Auquel/à laquelle/auxquel(le)s ; duquel/de laquelle/desquel(le)s ; par lequel/par laquelle/par lequel(le)s EX : La personne <u>à laquelle</u> j'ai écrit ne m'a pas répondu.
Complément du nom/COI	Dont EX : La maison <u>dont</u> je t'ai parlé est à vendre. La voiture <u>dont</u> la carrosserie est rayée est au garage.	Duquel/de laquelle/desquel(le)s EX : La maison <u>de laquelle</u> je t'ai parlé est à vendre. La voiture <u>de laquelle</u> la carrosserie est rayée est au garage.
Complément de lieu/de temps	Où EX : Je me rends dans le village <u>où</u> il habite.	Prép.+ lequel/laquelle/lesquels/ lesquelles EX : Je me rends dans le village <u>dans lequel</u> il habite.

E. Les verbes

L'identification du verbe se fait selon trois critères :

– un **critère morphologique** : le verbe est un mot variable en ce qu'il change de forme selon le temps, la personne, le mode et la voix. On dit qu'il se conjugue.

EX : je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont.

j'étais, tu étais, il était, nous étions, vous étiez, ils étaient ;

– un **critère syntaxique** : le verbe est le noyau du groupe verbal, l'un des deux groupes essentiels de la phrase de base (cf. la fiche 2. La phrase).

EX : Les voyageurs attendent le décollage ;

GV

– un **critère sémantique** : le verbe exprime l'action accomplie ou subie par le sujet, ses perceptions ou son état.

EX : La championne gagne la course (le verbe indique l'action accomplie par le sujet).

2 Les mots invariables

A. Les adverbes

La classe grammaticale des adverbes est hétérogène. Elle regroupe des unités lexicales ayant les caractéristiques suivantes :

■ Les adverbes sont invariables.

■ Les adverbes dépendent d'un mot ou d'un groupe syntaxique qu'ils modifient :

– un adjectif. **EX** : Elle est très heureuse ;

– un verbe. **EX** : Ils travaillent bien ;

– un autre adverbe. **EX** : Nous marchons très lentement ;

– un déterminant numéral. **EX** : Environ mille personnes ont manifesté ;

– une préposition. **EX** : Le film a été interrompu presque à la fin ;

– une phrase. **EX** : Hier, les enfants sont allés à la piscine.

■ L'intransitivité : l'adverbe, contrairement à la préposition, n'introduit pas de complément. Il modifie le mot ou le groupe de mots qu'il accompagne.

■ Les adverbes sont généralement catégorisés selon leur classe sémantique.

Classe sémantique	Adverbes	Locutions adverbiales
Adverbes de temps	Aujourd'hui, hier, demain, après-demain, aussitôt, longtemps, jadis, maintenant, naguère, auparavant, tôt, tard, soudain, souvent...	À présent, tout de suite, tout à l'heure, tout à coup...
Adverbes de lieu	Ici, là, ailleurs, loin, dedans, dehors, près, partout...	Au-dedans, au-dehors, en arrière, en avant, quelque part...
Adverbes de manière	Bien, mal, vite, volontiers, facilement, rapidement...	À tort, à dessein, à brûle-pourpoint, à tue-tête, à loisir, d'arrache-pied...
Adverbes de liaison	Ainsi, ensuite, enfin, pourtant, cependant, alors...	C'est pourquoi, en effet, au contraire...

Classe sémantique	Adverbes	Locutions adverbiales
Adverbes de commentaires phrastiques (servent à manifester le point de vue du locuteur sur ses propos)	Franchement, honnêtement...	Sans doute, peut-être...
Adverbes de quantité, d'intensité	Assez, autant, autrement, aussi, beaucoup, comme, davantage, fort, guère, peu, plus, presque, tout, tellement, trop, très, si, tant...	
Adverbes interrogatifs	Combien, pourquoi, quand, où, comment...	
Adverbes exclamatifs	Combien, comme, que	
Adverbes de négation	Ne ... pas ; ne ... plus ; ne ... jamais ; ne ... guère	

B. Les prépositions

Elles ne peuvent être employées seules et introduisent toujours un groupe complément. On ne peut pas les supprimer. Un groupe introduit par une préposition est appelé groupe prépositionnel.

■ Les principales **prépositions simples** : à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, devant, derrière, dès, en, entre, envers, hors, jusque, malgré, par, parmi, pendant, pour, sans, sauf, sous, sur, vers...

■ Les principales **locutions prépositionnelles** : à cause de, à côté de, à l'égard de, à moins de, afin de, au-dedans de, au-dehors de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, auprès de, autour de, de façon à, de peur de, en dépit de, grâce à, hors de, près de, par rapport à, quant à, vis-à-vis de...



FOCUS

Distinguer adverbe et préposition

Adverbe et préposition sont souvent confondus. La préposition sert à introduire des groupes compléments, alors que l'adverbe n'introduit rien.

Si on supprime une préposition ou le complément qu'elle introduit, la phrase devient agrammaticale. **EX** : Je vais à la piscine → *Je vais à / *Je vais la piscine

NB : Il existe certains cas de figure dans lesquels la préposition n'introduit aucun complément. **EX** : Nous sommes contre / Il est revenu avant.

C. Les conjonctions

a. Les conjonctions de coordination (mais, ou, et, or, ni, car)

Elles servent à relier entre elles plusieurs propositions indépendantes qui, de ce fait, sont dites coordonnées. **EX** : Nous avons roulé toute la nuit mais nous ne sommes pas encore arrivés.

Certains adverbes, dits de liaison, permettent de coordonner entre elles des propositions indépendantes. **EX** : Nous sommes entrés puis nous avons enlevé nos manteaux.



NOTE DU FORMATEUR

La *Grammaire du français*¹ publiée en juillet 2020 sur Eduscol préconise de considérer « donc » comme un adverbe, non comme une conjonction de coordination, en raison de ses particularités syntaxiques. Contrairement aux autres conjonctions de coordination, il pourrait constituer un groupe syntaxique autonome et ne sert pas nécessairement à relier deux propositions. **EX** : Vous partez donc.

b. Les conjonctions de subordination

Elles relient des termes qui entretiennent une relation de dépendance. La conjonction de subordination introduit une proposition subordonnée conjonctive, qui dépend d'une proposition principale.

On peut distinguer :

- les conjonctions de subordination simples : que, quand, comme, si, puisque... ;
- les conjonctions de subordination composées : bien que, avant que, pour que, dès que, après que, tandis que, à condition que, si bien que, au moment où...

D. Les interjections

Les interjections sont des mots invariables qui peuvent exprimer un sentiment ou un ordre. Elles peuvent être insérées dans une phrase ou constituer à elles seules un mot-phrase.

L'interjection :

- ne joue aucun rôle grammatical dans la phrase ;
- permet l'expression d'une émotion, d'un sentiment ou d'un ordre. Elle est le plus souvent suivie d'un point d'exclamation, d'une virgule ou d'un point d'interrogation. **EX** : Oh ! / Ah bon ? ;
- est marquée à l'oral par l'intonation.

Les interjections peuvent prendre la forme :

- d'un monosyllabe. **EX** : Ah ! Eh ! Oh ! Zut ! Aïe !
- d'un nom seul ou avec un déterminant. **EX** : Attention ! Ciel ! Par exemple !
- d'un adjectif. **EX** : Mince ! Bon !
- d'un adverbe. **EX** : Bien ! Alors !
- d'un verbe, essentiellement à l'impératif. **EX** : Voyons ! Allons !



FOCUS

Distinguer l'onomatopée de l'interjection

Il convient de distinguer l'onomatopée de l'interjection, l'onomatopée visant à reproduire des bruits (**EX** : tic tac ; ding dong...) ou des cris d'animaux (**EX** : miaou ; cocorico...). À la différence de l'interjection, l'onomatopée n'implique pas la relation entre le locuteur et son interlocuteur.

1. *Grammaire du français : terminologie grammaticale*, <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

2. La phrase

1 La phrase et ses constituants

A. Définition

La phrase est l'unité fondamentale qui en français permet d'organiser les relations entre les mots. Elle est identifiable selon quatre critères.

■ Le **critère formel** : la phrase est délimitée par une majuscule au début et par une ponctuation forte (point, point d'exclamation, point d'interrogation, points de suspension) à la fin. Il est essentiel de noter que cette définition, souvent utilisée par la grammaire traditionnelle, vaut exclusivement pour l'écrit, et ne peut suffire à définir la phrase.

■ Le **critère syntaxique** : la phrase n'est pas une simple suite de mots, mais un ensemble de groupes syntaxiques hiérarchisés et organisés.

■ Le **critère sémantique** : la phrase est constituée d'un thème (= ce dont on parle) et d'un prédicat (= ce qu'on en dit).

EX : Le courage est une grande qualité.

Thème Prédicat

■ Le **critère pragmatique** : la phrase exprime une modalité d'énonciation et sert à accomplir un acte de langage (assertion, interrogation, injonction).

B. Les constituants de la phrase verbale

a. Définition

La phrase verbale est organisée autour d'un verbe qui est son pivot. En français, la structure phrastique de référence à partir de laquelle s'analysent toutes les autres s'appelle la phrase minimale ou phrase de base. La phrase de base est constituée de deux groupes obligatoires :

- le groupe sujet ;
- le groupe verbal.

C'est une phrase simple de type déclaratif, de formes personnelle, active, affirmative et non emphatique.

EX : Les enfants mangent leur goûter.

Groupe sujet Groupe verbal

Il s'agit d'une phrase de base, composée d'un groupe nominal sujet « les enfants » et d'un groupe verbal (« mangent leur goûter »).

Ces deux groupes ne peuvent être ni déplacés ni supprimés : on dit qu'ils sont essentiels.



FOCUS

La notion de groupe verbal

Il ne faut pas confondre le verbe et le groupe verbal. Le groupe verbal est un groupe syntaxique dont le noyau est le verbe, accompagné de son ou ses compléments essentiels (ou compléments de verbe), qu'on ne peut ni déplacer, ni supprimer.

Quand le verbe est en emploi absolu, c'est-à-dire qu'il est utilisé seul, il constitue à lui seul le groupe verbal. **EX :** Il mange.

GV

Quand le verbe est accompagné d'un complément de verbe, il constitue avec ce complément le groupe verbal. **EX :** Il mange des pommes.

GV (verbe « mange »

+ COD « des pommes »

La phrase de base sert de socle à la constitution de la phrase étendue, qui contient des groupes syntaxiques non essentiels.

EX : Tous les jours, les enfants mangent leur goûter chez leurs grands-parents.

Groupe non
essentiel

Groupe
sujet

Groupe verbal

Groupe non essentiel

b. Les groupes syntaxiques de la phrase verbale

La notion de nature ou classe grammaticale ne concerne pas uniquement les mots seuls, mais également les groupes syntaxiques de la phrase. La nature de ces groupes syntaxiques est ainsi déterminée par la nature du mot qui constitue le noyau du groupe ;

- le groupe nominal a pour noyau un nom ;
- le groupe verbal a pour noyau un verbe ;
- le groupe adjectival a pour noyau un adjectif ;
- le groupe pronominal a pour noyau un pronom ;
- le groupe adverbial a pour noyau un adverbe.

On parle de groupe prépositionnel quand le groupe syntaxique est introduit par une préposition : un groupe nominal introduit par une préposition est ainsi appelé groupe nominal prépositionnel.

Comment délimiter les grands groupes syntaxiques de la phrase ?

Il peut être parfois difficile de délimiter les principaux groupes syntaxiques de la phrase, qui sont parfois très étendus. Plusieurs manipulations sont possibles pour effectuer cette délimitation.

■ **La pronominalisation.** Il s'agit de remplacer le groupe nominal sujet par un pronom. **EX :** La personne qui est sortie était malade → Elle était malade. Le sujet du verbe « était » est le GN étendu « la personne qui était sortie », puisque c'est la totalité de ce groupe syntaxique qui est remplacé par le pronom personnel « elle ».

■ **La réduction.** Les groupes syntaxiques essentiels ne peuvent pas être supprimés, à la différence des compléments circonstanciels. **EX :** Tous les matins, il achète du pain à la boulangerie. Les groupes syntaxiques « tous les matins » et « à la boulangerie » peuvent être supprimés, ils ne sont donc pas essentiels. Le pronom personnel

sujet « il » et le groupe verbal « achète du pain » ne peuvent pas être supprimés. Il s'agit donc des constituants essentiels de la phrase de base.

■ **Le déplacement.** Les groupes syntaxiques non essentiels sont mobiles. **EX :** Tous les matins, il achète du pain à la boulangerie. Le GN « tous les matins » est déplaçable (« Il achète du pain à la boulangerie tous les matins »).



FOCUS

Les groupes syntaxiques enchâssés

Les groupes syntaxiques peuvent être enchâssés les uns dans les autres ! Ainsi, si le groupe sujet est un élément essentiel de la phrase de base, il peut, s'il s'agit d'un groupe nominal expansé, contenir des éléments facultatifs.

EX : Le chat gris du voisin mange la souris.

Le GN sujet « le chat gris du voisin » est un élément essentiel de la phrase, qui devient agrammaticale si on le supprime (*mange la souris). En revanche, à l'intérieur de ce GN sujet, les expansions « gris » et « du voisin » sont facultatives.

Il faut donc veiller, au concours, à bien délimiter les groupes syntaxiques en tenant compte de la question qui vous est posée :

EX : Ce roman de science-fiction est captivant.

Si l'on vous demande d'analyser le groupe sujet, il faudra relever le groupe nominal étendu « ce roman de science-fiction », et préciser qu'il est sujet du verbe « est ».

Si l'on vous demande d'analyser les expansions du nom (cf. la fiche 4. Le nom et le groupe nominal), il faudra relever le groupe nominal prépositionnel « de science-fiction » et l'analyser comme complément du nom « roman ».

C. La phrase non verbale

Une suite de mots qui ne s'organise pas autour d'un verbe conjugué qui en serait le pivot est considérée comme une phrase non verbale si elle répond à deux critères :

- le critère sémantique pour exprimer une prédication ;
- le critère pragmatique pour exprimer une modalité d'énonciation : déclaration, injonction, interrogation.

EX : Excellent, ce gâteau !

Ici, « ce gâteau » est le thème, et l'adjectif « excellent » le prédicat. Il s'agit d'une phrase de type déclaratif.

La phrase non verbale peut être :

- composée de deux éléments. **EX :** Très bonne, cette entrée. / Quelle blague, cette rencontre ! / Le chômage des jeunes, une réalité sociale. ;
- composée d'un seul élément. Il peut s'agir d'un nom ou GN, expansé ou non (**EX :** Mes félicitations ! / Tous nos vœux de bonheur !) ; d'un adjectif ou groupe adjectival (**EX :** Parfait !) ; d'un groupe pronominal (**EX :** Quoi de neuf ?) ; d'un groupe prépositionnel (**EX :** À tes souhaits) ; d'un adverbe (**EX :** Dehors !).



NOTE DU FORMATEUR

- On appelle « mot-phrase » les mots utilisés seuls qui jouent le même rôle sémantique qu'une phrase. **EX :** Oui. / Non. / Bien sûr...
- Une phrase peut contenir un verbe conjugué sans pour autant être une phrase verbale. **EX :** *L'Homme qui rit* (V. Hugo). Ce titre d'œuvre est considéré comme une phrase non verbale, car le noyau du groupe syntaxique n'est pas le verbe conjugué « rit » mais le nom « homme », « qui rit » étant une expansion du nom.
- Il faut analyser les phrases à présentatif (« il y a », « c'est », « voici », « voilà »...) comme des phrases verbales. **EX :** Il y a de la neige. / Voilà la pluie.

2 Les types et formes de phrases

A. Les types de phrases

On distingue trois types de phrases :

- le type déclaratif ;
- le type interrogatif ;
- le type injonctif.

Ces trois types de phrases sont reconnaissables à leurs spécificités syntaxiques.

Spécificités syntaxiques des types de phrases

Le type déclaratif	La phrase déclarative constitue le modèle de la phrase de base et permet de transmettre une information. Les autres types de phrases se définissent par rapport à ce modèle. À l'écrit, elle commence par une majuscule et finit par un point. Il s'agit généralement d'une phrase verbale qui contient un sujet, un verbe, un, plusieurs ou aucun compléments de verbe ou circonstanciers. EX : Cette histoire est incroyable. / Le chien a aboyé toute la journée.
Le type interrogatif	La phrase interrogative sert à accomplir un acte de questionnement. Elle se caractérise à l'écrit par la ponctuation (présence d'un point d'interrogation) et à l'oral par une intonation ascendante. L'interrogation peut être totale (elle porte sur la totalité de la phrase) ou partielle (elle porte sur une partie de la phrase uniquement). L'interrogation totale appelle une réponse par « oui » ou par « non » et peut se construire selon trois structures syntaxiques : – par l'intonation montante à l'oral et la présence du point d'interrogation à l'écrit sans modification de la structure syntaxique de la phrase déclarative (EX : Tu pars bientôt ?). – C'est une tournure fréquente à l'oral mais considérée comme familière à l'écrit ; – l'emploi de la locution « est-ce que » en tête de phrase, sans modification de la structure syntaxique de la phrase déclarative, qui correspond au niveau de langue courant (EX : Est-ce que tu pars bientôt ?) ; – l'inversion complexe du sujet avec reprise pronominale quand le sujet est un GN ou l'inversion simple quand le sujet est un pronom, associée à une intonation montante à l'oral et au point d'interrogation à l'écrit (EX : Pars-tu bientôt ?). Cette structure correspond, à l'oral surtout, à un niveau de langue soutenu. L'interrogation partielle porte sur une partie de la phrase et demande une réponse développée qui concerne le constituant de la phrase sur laquelle porte l'interrogation et qui est représenté par un mot interrogatif de nature et de fonction diverses.

	EX : <u>Que</u> dit-il ? (pronom interrogatif COD) <u>Qui</u> a sonné ? (pronom interrogatif sujet) <u>Pourquoi</u> la voiture est-elle en panne ? (adv. interrogatif)
Le type injonctif	La phrase injonctive sert à donner un ordre, de manière plus ou moins nuancée (de la demande à l'ordre ferme). Elle peut se terminer par un point ou un point d'exclamation, et se construit selon trois structures déterminées par le mode verbal : • La structure à l'impératif (EX : Tais-toi !). NB : à la forme négative, la structure impérative permet d'exprimer la défense (EX : Ne dis pas de bêtises !). • La structure au subjonctif : elle est généralement utilisée avec les 1^{re} et 3^e personnes du singulier et avec la 3^e personne du pluriel, pour lesquelles le mode impératif n'existe pas (EX : qu'il sorte !). • La structure à l'infinitif : l'agent n'est généralement pas exprimé. On retrouve cette structure dans les recettes de cuisine, les notices de montage, les règlements (EX : Ne pas fumer dans les bâtiments).

B. Les formes de phrases

Toute phrase appartenant à l'un des trois types de phrases (déclarative, interrogative, injonctive) est susceptible d'exister à la forme affirmative (ou positive) ou négative. C'est ce qu'on appelle la **forme logique**.

EX : Il a rangé sa chambre. / Il n'a pas rangé sa chambre.

Mangez ce gâteau. / Ne mangez pas ce gâteau.

Est-il arrivé ? / N'est-il pas arrivé ?

À cette forme logique (affirmative ou négative), peuvent se combiner des formes facultatives :

- la **forme emphatique** ;
- la **forme passive** ;
- la **forme impersonnelle** ;
- la **forme exclamative**.

Les formes de phrases sont cumulables entre elles, c'est-à-dire qu'une phrase peut être emphatique **et** exclamative, passive **et** impersonnelle...

EX : « Il a été dit des sottises. » est une phrase de type déclaratif, de formes impersonnelle et passive.



NOTE DU FORMATEUR

Depuis 2018, seule la forme négative apparaît dans les programmes de l'école primaire.

a. La forme logique

La **forme affirmative** permet d'envisager le contenu de la phrase de manière positive. **EX :** Nous partons en vacances.

La **forme négative** se construit grâce à :

- des adverbes ou locutions adverbiales exprimant la négation : jamais, ne, guère, non, pas... ;
- des pronoms indéfinis : aucun, personne, rien... ;
- des déterminants : aucun, nul...



ATTENTION

« Aucun » pouvant être un déterminant ou un pronom indéfini, il conviendra de ne pas les confondre !

EXEMPLES :

- Aucun artiste n'a pu chanter. → « Aucun » est ici un déterminant indéfini. Il accompagne le nom commun « artiste », noyau du GN « aucun artiste ».
- Aucun n'est venu. → « Aucun » est ici un pronom indéfini, sujet du verbe « est venu ».

■ En général, à l'écrit, deux termes en corrélation permettent de construire la forme négative : ne ... pas, ne ... plus, ne ... guère, ne ... jamais, ne ... personne.

EX : Je ne peux pas venir demain.

Quand le niveau de langue est familier, l'adverbe « ne » peut être omis. Il s'agit d'une tournure fréquente à l'oral. **EX :** Il est pas là.

Quand le niveau de langue est soutenu, au contraire, il arrive que seul le « ne » soit conservé. **EX :** Je n'ose regarder.

■ Sur le plan sémantique, on distingue la négation totale, la négation partielle et la négation restrictive :

– La **négation totale** porte sur l'ensemble de la phrase. Les termes en corrélation utilisés pour marquer la négation sont généralement « ne ... pas ». **EX :** Il ne sait pas chanter.

– La **négation partielle** porte sur un constituant de la phrase. Si ce constituant est un groupe nominal, alors le terme négatif sera un déterminant (aucun...) ou un pronom (personne, rien...). Si la négation partielle porte sur un pronom (« quelqu'un » ou « quelque chose »), celui-ci sera, à la forme négative, remplacé par les pronoms « personne » ou « rien ».

EX : Des indices ont permis de trouver le coupable. → Aucun indice n'a permis de trouver le coupable.

Quelqu'un est venu. → Personne n'est venu.

Il complot quelque chose. → Il ne complot rien.

Si le constituant sur lequel porte la négation est un adverbe ou un groupe adverbial, le terme négatif exprimera soit le temps (jamais, plus), soit le lieu (nulle part).

EX : Margot est toujours à l'heure. → Margot n'est jamais à l'heure.

Pierre est encore à l'école → Pierre n'est plus à l'école.

Le danger est partout. → Le danger n'est nulle part.

– La **négation restrictive** (ou exclusive) se fait en deux temps : on réfute d'abord l'objet de la négation, puis on introduit par « que » une exception. Il ne s'agit pas d'une négation réelle.

EX : Paul ne mange que des fruits.

■ Il est à noter que :

– « non » peut constituer à lui seul une phrase de forme négative ou servir à renforcer une négation. **EX :** Es-tu parti ? Non. / Sais-tu quand il arrivera ? Non, je ne sais pas.

– dans une phrase de forme négative, la coordination est exprimée par la conjonction de coordination « ni ». **EX :** J'aime le café et le chocolat. → Je n'aime ni le café, ni le chocolat.

b. La forme impersonnelle

La forme impersonnelle se caractérise par la présence d'un pronom impersonnel (« il ») qui joue le rôle de sujet grammatical (ou apparent). Le groupe nominal qui aurait pu être sujet de la phrase à la forme personnelle peut être présent et se trouver après le verbe conjugué. On parle alors de sujet logique (ou réel).

EX : « Il est arrivé un accident. » est une phrase de forme impersonnelle, dont le sujet grammatical est le pronom impersonnel « il », et le sujet logique le GN « un accident ».

c. La forme passive

Il s'agit d'une transformation de la phrase à la voix passive dont le verbe est transitif direct (c'est-à-dire dont le verbe est complété par un COD) :

- le COD de la phrase de forme active devient le sujet de la phrase de forme passive ;
- le sujet de la phrase de forme active devient le complément d'agent de la phrase de forme passive ; inversement, le complément d'agent dans la phrase de forme passive correspond au sujet de la phrase à la forme active. Il s'agit d'un complément facultatif. **EX :** Le bâtiment a été détruit ;
- les conjugaisons du passif se construisent de la manière suivante : auxiliaire « être » aux mêmes mode et temps que le verbe de la phrase de forme active + participe passé.

EXEMPLES :

Présent de l'indicatif	Imparfait de l'indicatif	Passé composé de l'indicatif
Phrase de forme active : <u>Les pirates attaquent le navire.</u> S V COD	Phrase de forme active : <u>Les pirates attaquaient le navire.</u> S V COD	Phrase de forme active : <u>Les pirates ont attaqué le navire.</u> S V COD
Phrase de forme passive : <u>Le navire est attaqué par les pirates.</u> S V Cplt d'agent	Phrase de forme passive : <u>Le navire était attaqué par les pirates.</u> S V Cplt d'agent	Phrase de forme passive : <u>Le navire a été attaqué par les pirates.</u> S V Cplt d'agent



ATTENTION

Il faut veiller à ne pas confondre les temps composés des verbes à la forme active et les temps simples du passif !

EX : Pour le verbe « attaquer », le passé composé de l'indicatif à la forme active est « Les pirates ont attaqué le navire. » ; le présent de l'indicatif dans la phrase de forme passive est « Le navire est attaqué par les pirates. ».



FOCUS

Les autres constructions du passif

La forme passive peut aussi être exprimée par la construction pronominale, notamment par les constructions « se faire »/« se laisser » + infinitif. **EX :** Elle se laisse guider.

d. La forme emphatique

La forme emphatique relève des procédés de mise en relief d'un des constituants de la phrase. Il existe deux manières de construire une phrase de forme emphatique :

- **L'extraction** : un des constituants de la phrase est extrait pour être placé en début de phrase, encadré par « c'est ... qui ». L'extraction est possible pour les phrases de type déclaratif et interrogatif. **EX** : Cette personne m'a sauvé (forme non emphatique) → C'est cette personne qui m'a sauvé (forme emphatique par extraction). Cette personne m'a-t-elle sauvé ? (forme non emphatique) → Est-ce cette personne qui m'a sauvé ? (forme emphatique par extraction).
- **La dislocation** : un constituant de la phrase est extrait en tête de phrase, avec reprise pronominale. **EX** : Paul, il est parti en vacances. / Moi, je ne comprends pas.

e. La forme exclamative

La phrase de forme exclamative est reconnaissable par la présence d'un point d'exclamation à l'écrit, et par une intonation montante à l'oral. Elle sert à traduire l'émotion ressentie par le locuteur.

EX : Ferme la porte !

Elle peut aussi être introduite par des mots exclamatifs :

- l'adverbe exclamatif (**EX** : Que tu es gentil !) ;
- le déterminant exclamatif (**EX** : Quel vacarme !).



ATTENTION

Il est fondamental de ne pas confondre types et formes de phrases au concours ! Rappelons également que depuis les programmes de 2018, l'exclamation n'est plus considérée comme un type de phrase mais comme une forme de phrase.



CONSEIL DU FORMATEUR

Il peut vous être demandé au concours d'analyser les propositions : il est alors pertinent de commencer par repérer les verbes conjugués, ce qui peut vous fournir une première indication précise du nombre de propositions qu'il conviendra de relever et de classer.

3. Les fonctions dans la phrase

Les fonctions sont les rôles que tiennent les mots ou les groupes de mots dans la phrase. Un mot ou un groupe de mots peut changer de fonction grammaticale selon sa place dans la phrase. La fonction grammaticale d'un mot ou d'un groupe de mots s'envisage toujours par rapport aux autres constituants de la phrase (**EX** : sujet du verbe ; complément du nom...).

Il est fondamental au concours de ne pas confondre les natures et les fonctions.



CONSEILS DU FORMATEUR

Si l'on vous demande de ne donner que la nature des mots ou groupes syntaxiques analysés, il ne faut pas rechercher la fonction grammaticale. Commettre une erreur en procédant à une analyse non demandée causerait une perte de points dommageable. S'il vous est demandé d'analyser certains groupes syntaxiques, sans précision particulière, il faudra penser à préciser la nature **et** la fonction des mots ou groupes de mots analysés. L'oubli d'un des deux éléments occasionnerait une perte de points. Il est donc indispensable de procéder à une **lecture rigoureuse et attentive** des consignes.

1 Les fonctions essentielles

A. Le sujet

a. Définition

Le sujet du verbe est l'un des groupes essentiels dans la phrase verbale. Il ne peut pas être supprimé. Trois critères permettent de l'identifier :

- un **critère morphologique** : il régit l'accord du verbe en personne et en nombre. **EX** : Les oiseaux s'envolent dans le ciel ;
- un **critère syntaxique** : il est l'un des deux constituants obligatoires de la phrase de base. On ne peut pas le supprimer. **EX** : Quand il est là, je me sens mal à l'aise ;
- un **critère sémantique** : il peut désigner celui (personne ou objet) qui fait l'action, ressent l'état, subit l'action exprimés par le verbe. **EX** : Camille fait du sport. / Mon frère est malade. / La ville a été recouverte par la neige.

b. Classe grammaticale du sujet

Le sujet peut-être :

- un nom propre ou un GN. **EX** : Nicolas est parti. / Les enfants font du vélo ;
- un pronom. **EX** : Elles rentrent chez elles ;
- un verbe à l'infinitif ou un groupe infinitif. **EX** : Boire dans les gradins est interdit ;
- une proposition subordonnée relative substantive. **EX** : Qui m'aime me suit ;
- une proposition subordonnée complétive conjonctive. **EX** : Que vous soyez en retard me contrarie.

c. Place du sujet

Dans la phrase de base, **le sujet n'est pas supprimable**, c'est **un des éléments essentiels** de la phrase. Il est généralement antéposé au verbe, et peut en être séparé par des compléments circonstanciels ou par des pronoms compléments d'objet.

EX : Pierre, tous les matins, boit un café. / Les amis la regardent.

S C.C. de temps V S COD V

Quand le sujet est postposé au verbe, on parle de **sujet inversé**. On peut le trouver :

- dans une phrase interrogative (**EX :** Qui es-tu ?) ;
- dans une proposition en incise (**EX :** « J'ai mal ! », s'écria-t-elle) ;
- quand la phrase commence par un adverbe ou un complément circonstanciel (**EX :** Ainsi parla-t-il) ;
- dans une proposition subordonnée relative ou conjonctive (**EX :** Quand arriva la nuit, nous étions déjà rentrés) ;
- dans une phrase exclamative (**EX :** Que de plaintes supportons-nous !) ;
- dans une proposition exprimant un souhait ou une hypothèse (**EX :** Puissiez-vous être heureux !).



NOTE DU FORMATEUR

- La **phrase impérative** ne contient pas de sujet exprimé. **EX :** Regarde !
- Dans les phrases de **forme impersonnelle**, on distingue le sujet apparent (ou sujet grammatical) et le sujet logique (ou sujet réel). **EX :** Il reste trois parts de gâteaux.
Sujet apparent Sujet réel
- Dans la phrase de **forme passive**, le sujet de la phrase active devient complément d'agent. **EX :** L'électricien a changé l'ampoule (phrase active) : L'ampoule a été changée par l'électricien (phrase passive).

B. Les compléments essentiels

Les compléments essentiels **font partie du groupe verbal**. Ils **ne peuvent pas être déplacés ou supprimés** sans changer le sens de la phrase ou la rendre agrammaticale. Ils sont pronominalisables et dépendent de verbes transitifs.

a. Le complément d'objet direct (COD)

Le COD dépend d'un verbe transitif direct, c'est-à-dire qu'il est construit directement sans l'intermédiaire d'une préposition. **EX :** Il observe les oiseaux.

Quand le COD est un pronom, il est antéposé au verbe, sauf dans le cas d'une phrase dont le verbe est au mode impératif. **EX :** Il les regarde. / Regarde-les !

■ Les classes grammaticales du COD

Le COD peut être :

- un nom propre ou un GN. **EX :** Tout le monde aime le chocolat ;
- un pronom. **EX :** Mes amis l' appellent ;
- un pronom réfléchi. **EX :** Il se lave ;

- un verbe à l’infinitif ou un groupe infinitif. **EX :** Nous aimons marcher / Nous aimons faire des randonnées ;
- une proposition infinitive. **EX :** Nous avons regardé l’avion décoller ;
- une proposition subordonnée complétive conjonctive. **EX :** Il faut que tu réfléchisses ;
- une proposition interrogative indirecte. **EX :** Il se demande quand il pourra partir.



CONSEIL DU FORMATEUR

Il est fréquent au concours que les candidats confondent le COD et l’attribut du sujet. À la différence du COD, l’attribut du sujet est introduit par un verbe d’état ou attributif. De plus, il indique une caractéristique à propos du sujet de la phrase.

EX : Isabelle récupère sa voiture. / Marie est contente.

COD

Attribut du sujet

b. Le complément d’objet indirect (COI)

Le COI est introduit par un verbe transitif indirect, ce qui signifie que la liaison entre ces deux constituants est établie par une préposition (« à » ou « de » le plus souvent).

Un même groupe peut changer de sens selon la préposition qui l’introduit.

EX : Les enfants parlent à leurs amis. / Les enfants parlent de leurs amis.

S

V

COI

S

V

COI

■ Les classes grammaticales du COI

Le COI peut être :

- un nom propre ou un GN. **EX :** L’auteur pense à son prochain livre ;
- un pronom. **EX :** L’auteur y pense / Nous lui parlerons ;
- un verbe à l’infinitif ou un groupe infinitif. **EX :** Il s’attend à partir / Nous réfléchissons à quitter la ville ;
- une proposition subordonnée complétive conjonctive. **EX :** Je m’habitue à ce qu’il soit distant.

■ Le COI est pronominalisable.

	Référent animé	Référent non-animé
La pronominalisation efface la préposition	Je parle <u>à mon frère</u> → Je <u>lui</u> parle.	Je pense <u>à mon prochain discours</u> → J’y pense. Je parle <u>de mon prochain livre</u> → J’en parle.
La pronominalisation n’efface pas la préposition	Je parle <u>de mon frère</u> → Je parle <u>de lui</u> .	Pierre parle <u>des difficultés économiques</u> → Pierre parle <u>de cela</u> .



ATTENTION

Attention à ne pas confondre un COI introduit par la préposition « de » et un COD introduit par l'article partitif.

EX : Il parle de ses problèmes / Il boit de la soupe.

COI

COD introduit par l'article partitif

c. Le complément d'objet second (COS)

Le COS est un complément d'objet indirect introduit par un verbe qui introduit également un autre complément d'objet. Ces verbes à double transitivité appellent :
– un COD suivi d'un COS (enseigner quelque chose à quelqu'un, accorder quelque chose à quelqu'un, donner quelque chose à quelqu'un...).

EX : Il montre son travail à son professeur ;

COD

COS

– parfois deux compléments construits indirectement (parler de quelque chose à quelqu'un, s'enquérir de quelque chose auprès de quelqu'un...).

EX : Il parle de son travail à son professeur.

COI

COS



NOTE DU FORMATEUR

La terminologie complément d'objet second ne désigne pas la seconde position par rapport au verbe, mais dépend de la relation logique avec celui-ci.

EX : Il parle à son professeur de son travail.

COS

COI

d. Les compléments essentiels à valeur de lieu, de temps, de poids, de mesure et de prix

Il s'agit de compléments d'objet reliés directement ou indirectement au verbe, ils expriment une circonstance et sont appelés par le sémantisme du verbe. Ils peuvent indiquer :

- le lieu. **EX :** Je vais à Paris ;
- le temps. **EX :** Les vacances durent deux semaines ;
- le poids. **EX :** Ce sac pèse dix kilos ;
- la mesure. **EX :** Paul mesure un mètre quatre-vingts ;
- le prix. **EX :** Ce sac coûte vingt euros.

Comme les autres compléments essentiels, ils sont pronominalisables.

EX : Je reviens de Tours → J'en reviens

Je vais à la salle de sport → J'y vais

Cette robe vaut trente euros → Elle les vaut.

Les phrases comportant ce type de compléments ne peuvent en revanche pas être mises à la forme passive. **EX :** Cette robe coûte dix euros. / *Dix euros sont coûtés par cette robe.

Les compléments essentiels à valeur de lieu, de temps, de poids, de mesure et de prix ressemblent à des compléments circonstanciels mais, à la différence de ceux-ci, ils ne peuvent être ni déplacés, ni supprimés. La *Grammaire du français : terminologie grammaticale* consultable sur Eduscol les assimile à des compléments d'objet.

EXEMPLES :

- Je vais à Paris. → « À Paris » est un complément essentiel à valeur de lieu, car il ne peut pas être déplacé (*à Paris je vais) ni supprimé (*je vais) sans rendre la phrase agrammaticale.
- Tous les matins, il prend un café chez ses parents. → « Tous les matins » et « chez ses parents » sont des compléments circonstanciels, car ils peuvent être déplacés et supprimés.

e. L'attribut

Les attributs font partie du groupe verbal. Ils sont construits à l'aide d'un verbe d'état ou d'un verbe attributif. Ils font partie des compléments essentiels car on ne peut pas les supprimer ni les déplacer. Ils sont pronominalisables.

EX : Mon frère est un très bon cuisinier. → Il l'est.

L'attribut présente une caractéristique propre :

- au sujet de la phrase ou de la proposition. **EX :** Tu paraiss contrariée ;
- au COD de la phrase ou de la proposition. **EX :** J'ai trouvé le vendeur aimable.

Construction de l'attribut du sujet

Via un verbe d'état : les verbes d'état relient de manière directe ou indirecte le sujet et l'attribut. Verbes d'état : être, paraître, sembler, devenir, rester, avoir l'air, passer pour, être considéré comme.	EX : Pierre paraît <u>malade</u>. Ils sont considérés comme <u>les meilleurs</u>.
Via un verbe attributif : il ne s'agit pas de verbes d'état, mais ils introduisent des attributs. EX : se montrer, s'avérer, se révéler, se trouver, être réputé, se faire. Certains verbes (sortir, arriver...) peuvent être, de manière occasionnelle, utilisés en construction attributive.	EX : Pierre s'est trouvé <u>malade</u>. EX : Il est sorti <u>content</u>.

■ Les classes grammaticales de l'attribut

Un attribut peut être :

- un adjectif ou un groupe adjectival. **EX :** Une telle trahison paraît inimaginable ;
- un GN, un nom propre ou un nom commun sans déterminant. **EX :** Il passe pour un grand médecin ;
- un groupe prépositionnel. **EX :** Le bois mort est en décomposition ;
- une proposition subordonnée relative. **EX :** Marie est celle qu'il nous faut ;

- une proposition subordonnée complétive conjonctive. **EX :** L'important est que nous ayons réussi.



FOCUS

Différencier un adjectif en fonction épithète d'un adjectif attribut du COD

Selon les constructions, il est possible de confondre l'adjectif épithète et l'attribut du COD. Pour déterminer quelle est la fonction grammaticale de l'adjectif concerné, on peut procéder à une pronominalisation.

EXEMPLES :

- Dans la phrase « J'ai trouvé le vendeur *aimable* », la pronominalisation du groupe COD permettrait d'aboutir à la phrase suivante : « Je l'ai trouvé *aimable* ». Cela signifie que l'adjectif *aimable* ne fait pas partie du GN COD, il s'agit d'un élément syntaxique autonome, qui occupe la fonction d'attribut du COD.
- En revanche, dans la phrase « J'ai rencontré des personnes *aimables* », le test de pronominalisation permet d'obtenir la phrase suivante : « Je les ai rencontrées ». Cela signifie que l'adjectif « *aimables* » fait partie du groupe nominal COD, et occupe la fonction d'épithète liée du nom « *personnes* ».

2 Les compléments facultatifs

A. Le complément d'agent ou « complément du passif »

Lors de la permutation de la phrase de forme active en phrase de forme passive, le sujet de la phrase de forme active devient complément d'agent. Le complément d'agent peut être introduit par les prépositions « par » ou « de ».

EX : Paul plante des pommes de terre. → Des pommes de terre sont plantées par Paul.

Toute sa famille aime Camille. → Camille est aimée de toute sa famille.

Le complément d'agent est **facultatif**. Il n'est pas toujours exprimé :

- soit parce qu'on ne connaît pas l'identité de l'agent. **EX :** Des digues ont été dressées ;
- soit parce que le locuteur choisit de ne pas désigner l'agent. **EX :** Les malfaiteurs ont été arrêtés ;
- soit parce que le pronom « on » est employé à la forme active. **EX :** On a prévenu les secours. → Les secours ont été prévenus.

B. Les compléments circonstanciels (OU compléments de phrases)

Les compléments circonstanciels peuvent aussi être appelés « compléments de phrases », car ils ne sont pas directement liés au verbe mais complètent la phrase entière. Ils peuvent à ce titre être séparés du reste de la phrase par une virgule.

EX : Tous les samedis, nous sortons les poubelles.

Les compléments circonstanciels sont facultatifs, ils peuvent être déplacés ou supprimés, et indiquent les circonstances liées à un état ou à une action.

EX : Tous les samedis, nous sortons les poubelles. / Nous sortons les poubelles tous les samedis. / Nous sortons les poubelles.

À la différence des compléments liés au verbe, ils ne sont pas pronominalisables, à l'exception de certains compléments circonstanciels de lieu.

EX : Nous avons croisé son frère dans la rue. → Nous y avons croisé son frère.

■ Les circonstances exprimées par les compléments circonstanciels

De très nombreuses circonstances sont exprimables. Nous citerons les plus courantes d'entre elles, retenues par la *Grammaire du français* publiée sur Eduscol.

Principales circonstances

Circonstance exprimée	Nature du groupe prépositionnel	Exemples
Le temps	Groupe nominal	<u>Ce matin</u> , il pleut.
	Groupe nominal prépositionnel	Nous prendrons le repas <u>à midi</u> .
	Adverbe	<u>Demain</u> , nous irons au cinéma.
	Proposition subordonnée	<u>Quand il fera jour</u> , nous sortirons.
	Proposition subordonnée participiale	<u>Le jour levé</u> , nous sortirons.
Le lieu	Groupe nominal prépositionnel	<u>Dans la rue</u> , nous avons croisé du monde.
	Adverbe	<u>Là-bas</u> , nous serons au calme.
La cause	Groupe nominal prépositionnel	Grâce à sa bonne volonté, nous avons pu rentrer.
	Proposition subordonnée	Nous ne sommes pas venus <u>parce que nous étions malades</u> .
	Gérondif	Nous avons été malades <u>en mangeant trop</u> .
	Groupe infinitif prépositionnel	Elle a été sanctionnée <u>pour avoir quitté son poste</u> .
La conséquence	Groupe prépositionnel	Elle s'est dépêchée <u>au point de tomber</u> .
	Proposition subordonnée	Elle a voulu aller vite, <u>de sorte qu'elle est tombée</u> .
La manière	Groupe nominal prépositionnel	Elle est sortie <u>en toute discrétion</u> .
	Groupe infinitif prépositionnel	Nous avons appelé la mairie <u>sans attendre</u> .
	Gérondif	Elle est partie <u>en courant</u> .
	Adverbe	Il s'est avancé <u>lentement</u> .
Le moyen	Groupe nominal prépositionnel	Il a creusé <u>avec une pelle</u> .
L'accompagnement	Groupe nominal prépositionnel	Je suis venu <u>avec ma sœur</u> .
Le but	Groupe infinitif prépositionnel	Il a acheté un vélo <u>pour se promener</u> .
	Proposition subordonnée	J'ai invité la famille <u>pour que nous soyons réunis</u> .
	Groupe nominal prépositionnel	Il a récolté des fonds <u>pour une bonne cause</u> .

Les notions se rattachant aux compléments liés au nom et à l'adjectif seront développées dans les chapitres suivants.

4. Le nom et le groupe nominal

1 Le nom

A. La classe des noms

Les noms propres	Ils commencent par une majuscule, sont généralement invariables et employés sans déterminant. EX : Paris ; Camille ; Pierre. Les noms de pays s'emploient avec un déterminant. EX : la France ; l'Angleterre ; le Sénégal. Un groupe d'individus appartenant à une même communauté est considéré comme un nom propre. EX : les Français ; les Parisiens
Les noms communs	Ils commencent par une minuscule, sont accompagnés d'un déterminant, qui en précise le genre et le nombre. Ils sont variables. EX : le chien ; les chiens.
Les sous-classes de noms communs	Les animés/non animés Les noms animés désignent des êtres vivants, qu'ils soient humains ou non humains. EX : boulanger ; enfant ; cheval ; tortue ; chat. Les noms non animés désignent des choses ou des qualités. EX : légume, caillou, brique, chaise sont des noms désignant des choses ; courage, peur, amour sont des noms désignant des qualités, des sentiments.
	Les noms concrets/les noms abstraits Les noms concrets désignent des êtres ou des objets qui sont perceptibles par l'un des cinq sens. EX : chaise ; homme ; pluie ; sonnerie ; thé. Les noms abstraits désignent des propriétés, des qualités non perceptibles par les cinq sens. EX : curiosité ; déception ; bonheur ; amitié.
	Les noms comptables/les noms massifs Les noms comptables désignent des êtres ou des objets que l'on peut compter. On peut les employer avec un déterminant numéral et les mettre au pluriel. EX : trois pommes ; quatre chiens ; dix euros. Les noms massifs désignent des éléments que l'on ne peut pas compter. Ils peuvent s'employer au singulier avec l'article partitif. EX : de l'eau, du pain, de la neige, du courage.



NOTE DU FORMATEUR

Certains mots appartenant à une autre classe grammaticale sont devenus des noms par conversion (= substantivation). **EX** : le pour et le contre / le boire et le manger.

B. Le genre du nom¹

En français, le nom peut être masculin ou féminin. Le genre du nom est généralement indiqué par le déterminant. **EX** : un livre / une image.

Le nom s'accorde en genre avec les mots qui lui sont associés. **EX** : la petite chaise.

Certains noms sont par eux-mêmes de genre masculin ou féminin. Souvent, un même radical peut donner à la fois un nom masculin et un nom féminin. **EX** : boucher/bouchère ; directeur/directrice.

a. Ajout d'un -e

En règle générale, le féminin des noms animés se marque par l'ajout à l'écrit d'un -e au nom masculin. **EX** : un ami → une amie.

L'ajout d'un -e peut entraîner des modifications orthographiques à l'écrit et un changement de prononciation à l'oral.

Masculin → Féminin	Exemples	Exceptions
La consonne finale se prononce		
Simple ajout du -e	renard → renarde président → présidente idiot → idiote	Consonne doublée : sot → sotté chat → chatte
Ajout d'un -e et oralisation de la voyelle nasale : -in → -ine ; -an → -ane	orphelin → orpheline cousin → cousine persan → persane	Consonne doublée : paysan → paysanne Jean → Jeanne
Doublement de la consonne finale : -et → -ette ; -el → -elle	cadet → cadette	Accent grave sur le e : préfet → préfète Pas de changement à l'oral : intellectuel → intellectuelle
Doublement de la consonne finale et oralisation de la voyelle nasale : -en → -enne ; -on → -onne	chien → chienne champion → championne	compagnon → compagne
Modification de la graphie des voyelles : -er → -ère	boulangier → boulangère	
La consonne finale change et se prononce		
-x → -se [z]	époux → épouse	roux → rousse
-f → -ve	veuf → veuve captif → captive	
-c → -que	franc → franque	Mots dans lesquels on n'observe pas de changement à l'oral : grec → grecque turc → turque Frédéric → Frédérique
Ajout de consonne	filou → filoute favori → favorite	

1. Les tableaux et exemples cités ici sont pour la plupart issus du Grévisse de l'enseignant : Pellat J.-C., Fonvielle S., *Le Grévisse de l'enseignant : Grammaire de référence*, Magnard, 2^e éd., 2022, pp. 80-81.

ADMIS **CRPE**

CONCOURS
2027-2028
L3

CRPE

PROFESSEUR DES ÉCOLES

Tout le cours

Français • Mathématiques
Exposé disciplinaire • EPS • Entretien

L'OUVRAGE INDISPENSABLE POUR RÉUSSIR VOTRE CONCOURS

► **TOUS LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES**
pour réussir l'épreuve écrite de **français**
et de **mathématiques**

► **TOUTES LES CONNAISSANCES**
pour réussir les épreuves orales d'**exposé**
disciplinaire, d'**EPS** et d'**entretien**

► **LA MÉTHODOLOGIE DES ÉPREUVES**
pour cerner les **enjeux** et répondre
aux **exigences du jury**

► **DES PLANNINGS DE RÉVISIONS**
pour **personnaliser votre préparation**

► **LES CONSEILS DE FORMATEURS**
pour **déjouer les pièges** des épreuves

LES ÉPREUVES DE VOTRE CONCOURS

► ÉCRIT

- Français et mathématiques

► ORAUX

- Exposé disciplinaire
- EPS et entretien

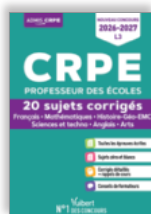
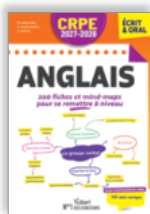
Des auteurs spécialistes
du concours, enseignants
et formateurs au plus près
de la réalité des épreuves



OFFERT

100 QCM et flashcards
interactifs en ligne

DÉCOUVREZ AUSSI



ISSN : 2109-7658

ISBN : 978-2-311-22369-9



24,90€

N°1 **Vuibert**
DES CONCOURS

www.Vuibert.fr